



MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 28 Février 2019

Luttes gagnantes à La Poste

NOUS AVONS TOUTES LES RAISONS DE S'Y METTRE TOUS ENSEMBLE, LE 19 MARS !

La CGT propose à l'appui des avancées obtenues dans les luttes décidées sur chaque lieu de travail, de décider de l'action, le 19 mars, journée de mobilisation nationale, unitaire et interprofessionnelle, à partir des revendications exprimées. Nous sommes toutes et tous concernés.

ILS ONT LUTTÉ, ILS ONT GAGNÉ :

29

5 CDI au centre courrier de Morlaix, 3 CDI à Brest et une promotion de 2.1 en 2.2 à Relecq-Kerhuon.

78

Suspension du projet de réorganisation et annulation du transfert des colis chez coliposte au centre courrier de Magny Les Hameaux.

92

La non fermeture du Bureau de Poste d'Asnières après multiples initiatives menées par la CGT et le comité de défense.

37

La prime d'équipe ou facteur d'avenir de 450€ pour toutes et tous, la suppression de la sécularité sur 4 semaines en fin d'année, 20 promotions de 1.2 en 1.3 à la PPDC d'Amboise.

81

Le comblement de 13 vacances d'emplois avec transformation de CDD en CDI, l'attribution de congés pour les CDD à la PDC de Castres.

31

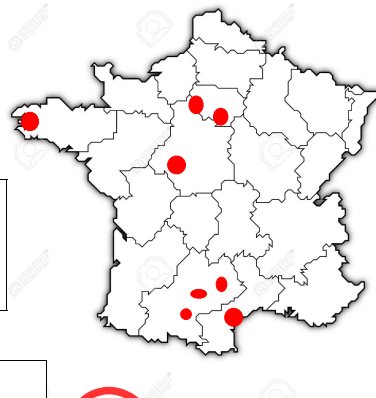
10 embauches en CDI, pas de mise en place d'îlots, maintien du classement et de la distribution de 14 QL au lieu de 8 prévus, un renfort, neutralisation de la pause déjeuner le samedi et réintégration de 20 mns payées, positionnement d'un samedi de repos supplémentaire toutes les 12 semaines... au sein de la PPDC de Plaisance et de la PDC de Tournefeuille.

34

8 CDI, l'attribution de 2 primes dont celle d'équipe ou facteur d'avenir de 450€ pour toutes et tous et une prime de 150€, la suppression des îlots avec création de tournées ... à la PDC de Rondelet.

2A

10 vacances d'emplois comblées ainsi que des mesures pour l'amélioration des conditions de travail au CTC d'Ajaccio.



12

Le comblement d'une vacance d'emploi par la transformation d'un contrat intérimaire en CDI, le comblement d'un autre emploi en CDI par anticipation d'un départ, l'attribution de la prime d'équipe ou facteur d'avenir de 450€ pour toutes et tous, l'attribution des titres restos... au sein du centre courrier de Pont de Salars.

POURQUOI SERAIT-CE POSSIBLE LÀ ET PAS AILLEURS ?

PARTOUT, EXIGEONS LE COMPLEMENT DES VACANCES D'EMPLOIS, LA TRANSFORMATION D'EMPLOIS PRÉCAIRES EN CDI, LA PRIME D'ÉQUIPE OU FACTEUR D'AVENIR À 450€ POUR TOUTES ET TOUS, LA PROMOTION...

OUI, C'EST POSSIBLE, ENSEMBLE, LE 19 MARS 2019 !